



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ipuro bougie parfumée blanc**

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ipuro bougie parfumée blanc

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Bougie parfumée

**Utilisations déconseillées**

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: Gries Deco Company GmbH

Rue: Boschstrasse 7

Lieu: D-63843 Niedernberg

Téléphone: +49 (0)6028 944-3100

Téléfax: +49 (0)6028 944-3200

e-mail: QS@g-d-c.eu

Interlocuteur: Division of Supply Chain  
Management

e-mail: QS@g-d-c.eu

Internet: www.ipuro.com

**Fournisseur**

Société: ipuro Schweiz AG

Rue: Marktgasse 27

Lieu: CH-8400 Winterthur

Téléphone: +41 52 208 34 50

e-mail: info@ipuro.com

Interlocuteur: Division of Supply Chain  
Management

e-mail: QS@g-d-c.eu

Internet: www.ipuro.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P501 Ne pas jeter le contenu avec les ordures ménagères et les éliminer conformément à la réglementation régionale/nationale en vigueur.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient LINALYL ACETATE, ACETYLCEDRENE, d,l-LIMONENE, LINALOOL, HEXYL



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### ipuro bougie parfumée blanc

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 2 de 12

CINNAMAL, TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseils supplémentaires

La bougie est marquée selon la directive DIN EN 15494 / DIN EN 16740.

#### 2.3. Autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: 1-

(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one (ACETYL HEXAMETHYL TETRALIN).

Aucun effet nocif est à attendre en utilisation correcte et conforme.

La température du produit fondu est très élevée et représente donc un risque de brûlure en cas de contact avec la peau et les yeux.

En utilisation non conforme et fort développement de fumée, le produit peut provoquer des irritations des yeux et de la peau.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ipuro bougie parfumée blanc**

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 3 de 12

**Composants dangereux**

| N° CAS     | Substance                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |          | Quantité |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|----------|
|            | N° CE                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | N° Index     | N° REACH |          |
|            | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                                                                                                                                                                                                                                            |              |          |          |
| 115-95-7   | acétate de linalyle (LINALYL ACETATE)                                                                                                                                                                                                                                                                   |              |          | < 1 %    |
|            | 204-116-4                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |          |          |
|            | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317                                                                                                                                                                                                                                              |              |          |          |
| 32388-55-9 | [3R-(3a,3aB,7B,8aa)]-1-(2,3,4,7,8,8a-hexahydro-3,6,8,8-tétraméthyl-1H-3a,7-méthanoazulène-5-yl)éthane-1-one (ACETYLCEDRENE)                                                                                                                                                                             |              |          | < 1 %    |
|            | 251-020-3                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |          |          |
|            | Skin Sens. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H317 H400 H410 EUH006                                                                                                                                                                                                                                |              |          |          |
| 138-86-3   | dipentène; limonène (d,l-LIMONENE)                                                                                                                                                                                                                                                                      |              |          | < 1 %    |
|            | 205-341-0                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 601-029-00-7 |          |          |
|            | Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410                                                                                                                                                                               |              |          |          |
| 1506-02-1  | 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one (ACETYL HEXAMETHYL TETRALIN)                                                                                                                                                                                                        |              |          | < 1 %    |
|            | 216-133-4                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |          |          |
|            | Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H400 H410                                                                                                                                                                                                                                        |              |          |          |
| 78-70-6    | linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)                                                                                                                                                                                                                                          |              |          | < 1 %    |
|            | 201-134-4                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 603-235-00-2 |          |          |
|            | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317                                                                                                                                                                                                                                              |              |          |          |
| 101-86-0   | a-hexylcinnamaldéhyde (HEXYL CINNAMAL)                                                                                                                                                                                                                                                                  |              |          | < 1 %    |
|            | 202-983-3                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |          |          |
|            | Skin Sens. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H317 H400 H411                                                                                                                                                                                                                                       |              |          |          |
|            | Masse réactionnelle d'1- (1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2, 3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8, 8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES) |              |          | < 1 %    |
|            | 915-730-3                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |          |          |
|            | Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 1; H315 H317 H410                                                                                                                                                                                                                                         |              |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

| N° CAS    | N° CE                                                    | Substance                                                                                        | Quantité |
|-----------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA |                                                                                                  |          |
| 1506-02-1 | 216-133-4                                                | 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one (ACETYL HEXAMETHYL TETRALIN) | < 1 %    |
|           | par voie orale: ATE = 500 mg/kg                          |                                                                                                  |          |

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Si lors de l'utilisation ou de la manipulation avec le produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités) des irritations ou des réactions allergiques se produisaient : Mettre la personne concernée au calme et appeler immédiatement un médecin.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### ipuro bougie parfumée blanc

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 4 de 12

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas de contact avec la peau de produit fondu : 1. Refroidir immédiatement avec de l'eau froide (pas avec de la glace), 2. Les brûlures occasionnées par du produit fondu doivent être traitées par un médecin.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations possibles en cas de contact avec les yeux et irritations/réactions allergiques possibles en cas de contact avec la peau. Brûlures en cas d'utilisation non conforme.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Brouillard d'eau. Mousse. poudre BC. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Le produit est inflammable et peut attiser un incendie.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'épanchement de grandes quantités : Utiliser un équipement de protection individuel

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ipuro bougie parfumée blanc**

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 5 de 12

**Pour la rétention**

Mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit est inflammable et peut attiser un incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

À ne pas conserver à proximité d'agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger des rayons du soleil et des sources de chaleur. Éviter les sources de combustion. température de stockage: 10-30°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Bougie parfumée

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

| N° CAS    | Substance                     | ppm | mg/m³ | fib/ml | Catégorie | Origine |
|-----------|-------------------------------|-----|-------|--------|-----------|---------|
| 8002-74-2 | Paraffine, fumée (alvéolaire) | -   | 2     |        | VME 8 h   |         |



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ipuro bougie parfumée blanc**

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 6 de 12

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

| N° CAS                     | Substance                                                      |            |                     |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------|------------|---------------------|
| DNEL type                  | Voie d'exposition                                              | Effet      | Valeur              |
| 78-70-6                    | linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL) |            |                     |
| Salarié DNEL, à long terme | par inhalation                                                 | systémique | 2,8 mg/m³           |
| Salarié DNEL, aigu         | par inhalation                                                 | systémique | 16,5 mg/m³          |
| Salarié DNEL, à long terme | dermique                                                       | systémique | 2,5 mg/kg p.c./jour |
| Salarié DNEL, aigu         | dermique                                                       | systémique | 5 mg/kg p.c./jour   |

**Valeurs de référence PNEC**

| N° CAS                                                      | Substance                                                      |  |  |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--|--|
| Milieu environnemental                                      | Valeur                                                         |  |  |
| 78-70-6                                                     | linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL) |  |  |
| Eau douce                                                   | 0,2 mg/l                                                       |  |  |
| Eau de mer                                                  | 0,02 mg/l                                                      |  |  |
| Sédiment d'eau douce                                        | 2,22 mg/kg                                                     |  |  |
| Sédiment marin                                              | 0,222 mg/kg                                                    |  |  |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | 10 mg/l                                                        |  |  |
| Sol                                                         | 0,327 mg/kg                                                    |  |  |

**Conseils supplémentaires**

Il n'y a actuellement aucun autre seuil d'exposition.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes avec protections sur les côtés

**Protection des mains**

Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour l'utilisation recommandée car en utilisation conforme il ne devrait pas y avoir de contact avec la peau.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

**Protection respiratoire**

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

dépassement de la valeur limite: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: solide  
Couleur: blanc/jaune



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### ipuro bougie parfumée blanc

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 7 de 12

|                                                                              |                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Odeur:                                                                       | âpre, épicé (senteurs de jasmin, citronier)                                                                |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Inflammabilité                                                               |                                                                                                            |
| solide/liquide:                                                              | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| gaz:                                                                         | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Point d'éclair:                                                              | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Température d'auto-inflammation:                                             | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| pH-Valeur:                                                                   | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Hydrosolubilité:                                                             | La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau. |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            |                                                                                                            |
| Aucune donnée disponible                                                     |                                                                                                            |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Pression de vapeur:                                                          | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Densité:                                                                     | Aucune donnée disponible                                                                                   |
| Densité de vapeur relative:                                                  | Aucune donnée disponible                                                                                   |

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

##### Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Point de solidification::

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactivité dangereuse en conditions environnementales normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions environnementales normales (température ambiante).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

### 10.4. Conditions à éviter

Entreposage et fabrication : Éviter tout contact avec des sources de chaleurs puissantes et des flammes ouvertes.

### 10.5. Matières incompatibles

agents oxydants fortes.



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ipuro bougie parfumée blanc**

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 8 de 12

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS    | Substance                                                                                        |               |        |        |         |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------|--------|---------|
|           | Voie d'exposition                                                                                | Dose          | Espèce | Source | Méthode |
| 1506-02-1 | 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one (ACETYL HEXAMETHYL TETRALIN) |               |        |        |         |
|           | orale                                                                                            | ATE 500 mg/kg |        |        |         |

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Contient LINALYL ACETATE, ACETYLCEDRENE, d,l-LIMONENE, LINALOOL, HEXYL CINNAMAL, TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun connu

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

| N° CAS  | Substance                                                       | Log Pow |
|---------|-----------------------------------------------------------------|---------|
| 78-70-6 | linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; d,l-linalol (LINALOOL) | 2,9     |

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**





Dufträume

Gries Deco Company GmbH

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### ipuro bougie parfumée blanc

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 9 de 12

Propriétés perturbant le système endocrinien: 1-

(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one (ACETYL HEXAMETHYL TETRALIN).

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.

Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150101 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en papier et en carton

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Produit de nettoyage recommandé : Eau (avec détergent)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport maritime (IMDG)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ipuro bougie parfumée blanc**

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 10 de 12

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

**Législation nationale****Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,11,12,14,15,16.

Version 1,00 - 13.12.2018 - première ébauche

Version 1,01 - 27.05.2019 - Révision générale

Version 1,02 - 11.03.2021 - Révision générale

Version 1,03 - 19.10.2022 - Modification et révision de l'entière FDS sur la base de nouvelles informations / Formule



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**ipuro bougie parfumée blanc**

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 11 de 12

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions  
CAS : Chemical Abstracts Service  
DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation  
CE : Concentration effective  
CE : Communauté européenne  
NE : Norme européenne  
IATA : International Air Transport Association  
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
ICAO : International Civil Aviation Organization  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods  
ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation  
CLP : Classification, Labeling, Packaging  
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database  
CL : Concentration létale  
DL : Dose létale  
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau  
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires  
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development  
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses  
NU : Nations Unies  
COV : Composés organiques volatils  
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables  
VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux  
CPE : Classe de pollution des eaux  
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances  
DNEL : Derived No Effect Level  
PNEC : Predicted No Effect Concentration  
TLV : Threshold Limiting Value  
STOT : Specific Target Organ Toxicity  
AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

| Classification          | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Aquatic Chronic 3; H412 | Méthode de calcul           |

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH006 (OLD) Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.  
EUH208 Contient LINALYL ACETATE, ACETYLCEDRENE, d,l-LIMONENE, LINALOOL, HEXYL CINNAMAL, TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES. Peut produire



Dufträume

Gries Deco Company GmbH

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### ipuro bougie parfumée blanc

Date de révision: 19.10.2022

Code du produit: EK-GDC-390

Page 12 de 12

une réaction allergique.

#### Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu,

www.asseso.eu

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*